

Conseil d'Administration

DELIBERATION N° 72-29 DU 16 NOVEMBRE 1972
portant approbation du programme complémentaire 1973-1976
relatif à la réduction de la salinité dans le bassin "Seine-Normandie "

Le Conseil d'Administration de l'Agence Financière de bassin
Seine-Normandie,

- Vu la loi n° 64.1245 du 16 décembre 1964 relative au régime et à la répartition des eaux et à la lutte contre la pollution et notamment son article 14 ;
- Vu le décret 66.700 du 14 septembre 1966 relatif aux Agences Financières de bassin et notamment son article 9 ;

après avoir entendu le rapport du Président de la Commission des travaux et programmes,

DELIBERE :

Article unique : Le programme complémentaire 1973-1976 portant sur la réduction de la salinité dans le bassin Seine-Normandie, annexé à la présente délibération, est adopté.

Le Secrétaire
Directeur de l'Agence,

Le Président
du Conseil d'Administration

F. VALIRON

M. DOUBLET